

AVIS N°207-2022 / DC/BR / DG

TPCI 5,90% 2016-2026

Paiement des intérêts annuels et Remboursement partiel du capital

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de Côte d'Ivoire procédera, le 17 novembre 2022, au paiement des intérêts annuels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPCI 5,90% 2016-2026 » pour un montant global net d'impôt de 26 266 510 900 FCFA (vingt-six milliards deux cent soixante-six millions cinq cent dix mille neuf cents FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SGI Atlantique Finance : 01 B.P.2864 Abidjan 01 Tél : (225) 27 20 31 21 21 ; Fax : (225) 27 20 32 06 77.

Fait à Abidjan, le 25 octobre 2022

Le Directeur/Général Oentral * DC / BR * Banque

LE DIRECTEUR
GENERAL

Birahim DIOUF

Afrique de l'Ouest UEMOA